



# Classes bilingues de la Ville de Berne

De l'école enfantine à la  
6<sup>e</sup> année (cycles 1 et 2)



## **L'enseignement bilingue en français et en allemand dans l'établissement scolaire Marzili**

Dans les classes bilingues...

... l'enseignement est dispensé pour moitié en français et pour moitié en allemand

... le pourcentage d'enfants francophones et germanophones est le plus équilibré possible

... l'enseignant.e francophone et l'enseignant.e germanophone se partagent la fonction de professeur.e principal.e.

### **Pour les familles domiciliées dans la ville de Berne**

Les classes bilingues représentent une offre de l'école publique.

Vous pouvez demander à inscrire votre enfant du moment que vous êtes domicilié.e dans la ville de Berne, indépendamment de votre quartier de résidence.

Le nombre de places est limité. Les inscriptions d'enfants francophones et/ou germanophones sont, dans la mesure du possible, prises en compte à parts égales.

Les enfants ayant une/d'autre(s) langue(s) première(s) sont en principe les bienvenus.

### **L'enseignement**

L'enseignement dispensé à votre enfant suit les deux plans d'études officiels du canton de Berne à savoir le Lehrplan 21 (LP21) germanophone et le Plan d'études romand (PER) francophone. L'enseignement est dispensé au sein de classes à double degré.

### **Transport et garderie**

Le transport à l'école relève de la responsabilité des parents. La participation de la ville au coût de l'abonnement Libero de votre enfant s'élève à 450 Fr. par an.

Vous pouvez confier la prise en charge de jour de votre enfant à l'école à journée continue du quartier. La prise en charge et les repas sont payants, au tarif habituel.

### **Information et inscription**

12 nouveaux élèves au maximum peuvent intégrer les classes bilingues en première année d'école enfantine. Si votre enfant appartient à cette tranche d'âge, vous serez directement informé.e des possibilités d'inscription.

Vous inscrivez votre enfant en classe bilingue pour toute la scolarité enfantine et primaire. Merci de contacter la directrice de l'école pour connaître les éventuelles places vacantes au sein des classes bilingues. Si votre enfant intègre une classe bilingue au niveau primaire, il est attendu qu'il ait déjà des connaissances dans les deux langues d'enseignement.

### **Pour de plus amples informations**

Consultez notre site Web [www.clabi-bern.ch/fr](http://www.clabi-bern.ch/fr) ou prenez contact à l'adresse suivante :

Pia Ramseier Soulémane,  
Office scolaire (français)  
[pia.ramseier@bern.ch](mailto:pia.ramseier@bern.ch)  
031 321 75 76

